



Les patrimoines, leviers de développement des territoires



IDENTIFIER ET COMPRENDRE LES PATRIMOINES DU TERRITOIRE

ANGOULÊME, UN SUBTIL ÉQUILIBRE ENTRE VÉGÉTAL ET MINÉRAL



Le PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) a agi comme un révélateur : le retour de la nature en ville, l'ensauvagement, l'attention à la diversité du vivant à nos portes, en y associant les habitants, participent de la qualité urbaine. C'est la ville de demain qui fait place en elle au vivant pour le bien-être de ses résidents et renforce son attrait pour les touristes ou les festivaliers, mettant en valeur son cadre ancien et la fraîcheur de ses arbres dans des perspectives harmonieuses...
... Le PSMV a donné une orientation politique et de la lisibilité, qui a permis d'ouvrir le travail à mener et de lier les questions d'urbanisme, de biodiversité et de lutte contre le dérèglement climatique...
Les analyses concernant le patrimoine végétal du PSMV ont permis d'établir une carte répertoriant les 3 différentes strates de végétation, essentielle pour la classification des jardins et espaces végétalisés dans le document graphique du PSMV. À partir de ces données, le règlement propose des dispositions permettant de conforter et d'améliorer la végétalisation, en particulier dans les secteurs en déficit et de mettre en place les conditions permettant le développement des différentes strates végétales et de la biodiversité.

LES CHAUMES DU VIGNAC ET DE CLÉRIGNAC ET LES MEULIÈRES DE CLAIX ET DE ROULLET

Différents acteurs participent à la vie du site. Le comité de pilotage Natura 2000 rassemble administrations, élus locaux, activités économiques, associations de protection de la nature dont le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine et Charente Nature. Il s'agit de croiser les regards et les ambitions des différents acteurs pour des choix discutés et validés collectivement. Un débat a eu lieu sur le rayonnement du site : faut-il en faire un lieu d'attrait phare, amenant des publics nombreux au-delà de son aire d'attraction actuelle ? Faut-il privilégier un public local ? Un travail auprès des riverains a été mené afin qu'ils se sentent partie prenante du développement du site.



METTRE LE PATRIMOINE EN PROJET

BAYONNE, LA RECONQUÊTE DU CŒUR DE VILLE



Bayonne a mobilisé tous les acteurs avec leurs projets : « Le projet urbain » a été élaboré (et donc partagé) entre la ville, l'Architecte des Bâtiments de France et le chargé d'étude, ce qui en garantit compréhension et pérennité. Mais aussi, les projets, même relativement modestes, sont étudiés avec les propriétaires, architectes, artisans, pour « faire projet » collectivement, échanger, se comprendre et partager les mêmes niveaux d'ambition. Celles d'artisans et des maîtres d'œuvre qui produisent des restaurations de qualité à forte ambition environnementale. Des formations professionnelles ont été organisées associant artisans, « pôle centre ancien » et ABF (restauration des menuiseries de fenêtres, des enduits...).
Un travail de longue haleine : la principale difficulté réside dans l'acceptation de prendre le temps. Le temps des études d'abord, le temps de la traduction urbaine du bien-fondé du projet politique ensuite, le temps enfin pour que les acteurs ne parlent plus de « contraintes », mais « d'ambition ».

CRÉATION DE LA CITÉ DU CUIR À SAINT-JUNIEN

L'activité de ganterie et de mégisserie fait partie intégrante de l'histoire des Saint-Juniauds et des Saint-Juniauds...
Il s'agit de mettre en valeur :
• la filière cuir d'excellence présente sur le territoire, afin de soutenir l'activité des entreprises existantes et de favoriser des implantations ;
• le tourisme de savoir-faire dont la Cité du Cuir sera le fleuron, inscrit comme le pôle d'attractivité capable de soutenir l'activité des prestataires touristiques ;
• l'entrée sud de la commune de Saint-Junien, bassin de vie des ouvriers du cuir...



Au-delà, la pépinière d'entreprises permettra d'attirer de nouveaux entrepreneurs. Le projet s'attache également à aménager le bord de Vienne (en premier lieu sur 800 mètres), pour créer un lieu de balade en direction des salariés, de la population locale et des touristes.
Les porteurs du projet ont su mobiliser différents leviers tels que le soutien financier de la Région et le projet du territoire, le Salon « Portes du cuir », qui draine de 5 à 6 000 visiteurs, l'aide de l'Association patrimoniale de Saint-Junien et du Mécénat populaire. Ils s'appuient, pour tout ce qui concerne la communication autour du projet, sur la société publique locale Terres de Limousin ainsi que sur l'Office du Tourisme pour intégrer le projet dans les circuits touristiques et patrimoniaux.



CEsER Nouvelle-Aquitaine ceser-nouvelle-aquitaine.fr

Site de Bordeaux	Site de Limoges	Site de Poitiers
14 rue François de Sourdais CS 81383 33077 Bordeaux Cedex Tel. 05 57 57 80 80	27 boulevard de la Corderie CS 3116 87031 Limoges Cedex 1 Tel. 05 55 45 19 80	15 rue de l'Anclienne Comédie CS 70575 86021 Poitiers Cedex Tel. 05 49 55 77 77

PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE

LES CHANTIERS DE BÉNÉVOLES



Les chantiers de bénévoles permettent de valoriser ou revaloriser les territoires (patrimoine, environnement...), de créer une dynamique d'animation locale (rencontres entre jeunes, étrangers et français et avec les habitants de tout âge), de développer des liens intergénérationnels et interculturels, en favorisant le dialogue et l'ouverture sur les autres et sur le monde. Cette action permet de proposer un dispositif supplémentaire d'engagement bénévole dans la durée aux jeunes locaux, de les sensibiliser à la mobilité, d'impulser ultérieurement d'autres projets locaux grâce à cette mobilisation de la population, de créer une expérience locale collective de citoyenneté active.
Les chantiers bénévoles sont un vecteur pertinent pour l'apprentissage, l'éducation et la formation. Ils invitent à une réflexion complexe sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

LES LAGUNES FORESTIÈRES D'HOURTIN

La commune mène, avec le Conservatoire d'espaces naturels, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Étangs du Littoral Girondin et le Département, des actions visant l'entretien, la restauration, la protection de ces lagunes par la maîtrise foncière, des usages et des accès ainsi que des suivis faunistiques et floristiques.

Le travail de gestion des lagunes forestières s'est traduit, sur le territoire, par :
• la mise en place de nouvelles collaborations à venir, induites par l'élaboration du projet pilote sur le bassin versant ;
• un suivi faunistique et floristique qui permet d'enrichir les données des observatoires régionaux et nationaux ;
• un travail de sensibilisation pour éduquer les locaux et touristes à ces milieux naturels ;
• un travail au profit de la biodiversité.



ACCOMPAGNER LES MÉTIERS

LA TAPISSERIE D'AUBUSSON, ENTRE SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE ET MODERNITÉ



L'acquisition, l'aménagement et l'exploitation de la villa Châteaufavier sont assurés par la CCI de la Creuse en lien avec la Pépinière 2Cube. Situé à Aubusson, cet immeuble abritera des porteurs de projets art textile / art tissé / univers Aubusson. L'ambition est d'accompagner le développement de la filière en proposant sur un même site des ateliers relais, des outils, des services et un format de « Rendez-vous art textile / art tissé » pour favoriser la mise en réseau des acteurs. Ce projet bénéficie du soutien de la Cité internationale de la tapisserie, de l'association LAINAMAC, de l'EPCI Creuse Grand Sud, de la Maison de l'Emploi et de la Formation, du Conseil Départemental et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
Il constitue une véritable vitrine des prestations haut de gamme proposées sur le territoire et devrait être accompagné par une politique de requalification du centre urbain. Ce projet a été imaginé en cohérence avec les opérations développées dans le cadre de la rénovation du Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin lancée par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

LES MARAIS SALANTS DE L'ÎLE DE RÉ

Une évolution législative du statut de saunier à travers la reconnaissance de la saliculture comme profession agricole a permis en 2019 de sécuriser leurs droits sociaux et leurs droits à des subventions européennes.

Il existe une volonté délibérée de la part de la Communauté de Communes de l'Île de Ré de développer la production du sel. Elle finance à hauteur de 45 % du montant total le coût du projet d'installation d'un saunier. Le Département participe à un niveau de 35 %, les 20 % restants étant à la charge du propriétaire. L'enjeu est de créer un dynamisme social et économique sur le nord de l'Île. Encore aujourd'hui, un à deux nouveaux sauniers s'installent par an, pour de la reprise ou de la création d'exploitation avec une remise en état de friche salicole.



FAIRE CONNAÎTRE, TRANSMETTRE LE PATRIMOINE

LA FÊTE DE L'ESPADRILLE DE MAULÉON-LICHARRE



Le projet d'un lieu dédié à la découverte de l'espadrille est évoqué depuis quelques années. Primitivement pensé comme « Atelier de l'espadrille » avec espace de vente, il évolue aujourd'hui en un centre d'évocation de l'industrie de l'espadrille. Complémentaire de la visite des ateliers de fabrication, ce centre, qui pourrait prendre place dans l'usine Etché sécurité acquise par la communauté du Pays basque, permettrait de présenter l'histoire de l'espadrille et son évolution, son impact sur la ville et son développement, et de retracer les relations avec les vallées pyrénéennes. La situation en plein cœur de ville permettrait également de développer l'économie touristique à partir de parcours de découvertes vers la ville, dont les atouts architecturaux et urbains, paysagers et mémoriaux ne sont pas entièrement valorisés. Ces projets s'intègrent dans le programme national « Petite ville de demain » pour lequel la ville de Mauléon a été retenue. Depuis 2016, l'espadrille de Mauléon est aussi une marque répondant à un cahier des charges précis qui garantit la qualité des procédés de fabrication (tressage, moulage, couture semelle, vulcanisation - le fait de coller le caoutchouc sous la semelle -, découpe du tissu).

L'ACCORDÉON ET LA CORRÈZE

C'est tout le bassin de Tulle qui bénéficie des retombées du festival porté par la cité de l'accordéon, association d'art et de culture. Plus de 20 concerts sont organisés sur trois jours, ainsi que des rencontres dans les lieux de culture de Tulle, comme la scène nationale « l'empreinte »...

On peut donc citer plusieurs impacts de ce projet :
• un impact culturel indéniable qui, du conservatoire au festival, irrigue le territoire. La diversité et la modernité de la programmation, sans renier l'histoire, font de ce patrimoine un patrimoine vivant et non figé ;
• un second impact avec l'implantation d'une association de musiques actuelles « des lendemains qui chantent » qui, bien que sans lien direct avec l'accordéon, bénéficie et participe d'un engouement pour la culture qui n'est pas évident en ruralité ;
• un impact éducatif, la composante formation des amateurs et des professionnels étant intégrée au projet, notamment via le conservatoire ;
• un impact économique avec l'activité induite d'un festival et la notoriété apportée par la venue d'artistes renommés.



FACILITER L'ÉMERGENCE ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

L'ESCALIER, UN TIERS-LIEU « PATRIMOINE ET NUMÉRIQUE »



Saint-Léonard-de-Noblat a conservé un centre ancien riche d'un bâti d'époques médiévale et moderne groupé autour de la collégiale inscrite au patrimoine mondial de l'humanité au titre des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle...
C'est dans cette dynamique de reconquête du centre ancien, que s'inscrit la création du tiers-lieu L'Escalier dont le nom évoque le majestueux escalier à balustrades du XVIIe siècle situé au cœur de la bâtisse...
La restauration du bâtiment, édifice classé, au cœur du site patrimonial remarquable, a été suivie et accompagnée par l'Architecte des Bâtiments de France. Le propriétaire a assuré seul le coût des travaux. Outre la subvention dans le cadre des programmes de la Région pour la création du tiers-lieu (dans le cadre de l'AMI Tiers-Lieux), l'association bénéficie également de l'accompagnement technique et de l'offre de formations de la Coopérative des Tiers-Lieux. Elle a obtenu en 2019 et 2020 des fonds FEDER pour la création d'espaces de coworking.

LE PARC DE L'ESTUAIRE, UN SITE DES « ÉCHAPPÉES NATURE »

Le site s'appuie sur des outils nationaux, par exemple l'opération « plage sans plastique ». Le fait d'être un acteur tiers apaise la relation des politiques avec une logique de projet, car il n'y a pas de « parti pris ». La structure est reconnue en tant que site d'éducation à l'environnement, avant d'afficher son rattachement au département. L'objectif est d'avoir la position la plus neutre possible, ce qui permet d'être facilitateur. Une attention est portée à la valorisation de toutes les structures impliquées dans les actions sur les supports de communication, pour mettre en avant le collectif. Le travail avec le conservatoire du littoral est la caution environnementale nécessaire. Les circuits courts sont également privilégiés.



« Faire territoire » à partir des patrimoines le jeu

Objectifs à atteindre :

- Construire une vision globale du patrimoine à l'échelle du territoire
- Donner un sens et des valeurs partagées au patrimoine
- Inscrire le patrimoine dans le projet de développement du territoire
- Faire projet autour du patrimoine
- Faire vivre le patrimoine : préserver tout en intégrant le patrimoine à la vie de la cité
- Mieux reconnaître et valoriser les métiers du patrimoine
- Former des professionnels qualifiés du patrimoine
- Acculturer les acteurs usagers des patrimoines
- Faire connaître : mettre en lumière les richesses patrimoniales du territoire
- Développer les actions de médiation du patrimoine
- Impliquer les citoyens

24 Arrivée

Vivre avec nos patrimoines : nos réussites

Accompagner les citoyens dans la promotion de leur patrimoine

23

22 Enrichir la médiation via le numérique

21

Recenser les professionnels de la médiation du patrimoine et leurs qualifications

20

Activer une démarche globale de médiation du patrimoine

19

Initier une démarche de labellisation

18

Élaborer un atlas local des patrimoines du territoire

17

Mettre en place la signalétique du patrimoine local intégrée à l'espace public

Faire connaître, transmettre le patrimoine

Liste :

Protéger et valoriser le patrimoine

11 Accompagner et promouvoir les pratiques, savoir-faire relevant du patrimoine immatériel

12

Élaborer et diffuser un annuaire des acteurs et des outils mobilisables

13

Mobiliser les dispositifs de protection et valorisation des patrimoines :
 Naturels Culturels Bâti Autres :

Liste :

Accompagner les métiers

14 Valoriser les métiers et savoir-faire sur le territoire

15

Mobiliser les acteurs

16

Communiquer sur les patrimoines du territoire (envisager des actions de communication inter-sites ou inter-territoires)

Entreprises à impliquer :

Acteurs impliqués :

10 Appliquer une approche multi-patrimoniale

09

Réinvestir les patrimoines et leurs usages : (envisager les lieux en trouvant un nouvel usage, des nouvelles « ouvertures »)

08

Mobiliser les forces vives du territoire

07

Sensibiliser et mobiliser les élus locaux

06

Inscrire le patrimoine dans les contractualisations avec l'État, la Région

Structures de formation :

02 Croiser les regards

03

Sensibiliser et impliquer les habitants

04

Identifier les enjeux du territoire liés aux patrimoines

05

Intégrer les enjeux dans les documents de planification

06

Inscrire le patrimoine dans les contractualisations avec l'État, la Région

Contractualisations en cours :

Les noms :

01 Dresser l'inventaire thématique des patrimoines et de leurs interactions

02

Sensibiliser et impliquer les habitants

03

Identifier les enjeux du territoire liés aux patrimoines

04

Intégrer les enjeux dans les documents de planification

05

Inscrire le patrimoine dans les contractualisations avec l'État, la Région

Contractualisations à venir :

Départ

00

Des patrimoines à valoriser :

Patrimoine bâti :

Monuments historiques :

Milieux naturels :

Sites et paysages :

Patrimoine immatériel :

Arts du spectacle :

Traditions & expressions orales :

Jeux et pratiques sportives :

Les joueurs (les acteurs à mobiliser) :

Communes :

EPCI :

Partenaires techniques ou financiers :

Services de l'État (DRAC, DREAL...)

Région

Département

Acteurs du territoire :

Habitants

Associations :

Entreprises :

CAUE :

Experts :

Autres :

